



ASIVJ

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE JOUX

Comité de direction

Aux parents des élèves
concernés par l'offre parascolaire

- restaurant scolaire 7P à 11S
- les devoirs surveillés 4-5-6P
- les devoirs surveillés 7-8P

Le Sentier, le 25 mai 2021

Chers parents,

L'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) a désormais son propre bureau – Rue des Ecoles 2, 1347 Le Sentier – et a engagé depuis le 1^{er} mai dernier sa Secrétaire générale en la personne de Madame Astrid Mignot.

Les offres parascolaires pour la rentrée 2021-2022 sont :

● **Accueil de midi : 7P à 11S – site de Chez-le-Maître**

Le restaurant scolaire accueille les élèves dès la 7P, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas sont préparés et servis par une équipe professionnelle.

A savoir que les élèves du cycle 3 (9 à 11S) verront probablement leur pause de midi raccourcie 1 ou 2 fois par semaine par la 33^{ième} période, à ce jour la grille horaire n'est pas encore connue.

Repas par jour	CHF 11.50
Frais de garde/période 11h35 à 13h15	CHF 2.00
Frais de garde/ pour élève ayant la 33 ^{ième} période	CHF 0.00

A savoir que la subvention des communes pour le repas et l'accueil se monte à CHF 10.00

Les élèves apportant leur pique-nique sont les bienvenus et **doivent** s'inscrire, les frais administratifs et de garde seront perçus. Les élèves non-inscrits sont sous la responsabilité des parents et ne sont pas autorisés à rester dans le périmètre scolaire. Des activités sont proposées pour tous les élèves inscrits (sport, médiathèque, lieu de rencontre).

● **Devoirs surveillés 4-5-6P site des Cytises, Le Sentier** **15h30 – 16h15**

● **Devoirs surveillés 7-8P site de Chez-le-Maître, Le Sentier** **16h15 – 17h00**

Dès la mi-septembre, les lundis, mardis et jeudis.

Les élèves peuvent effectuer leurs devoirs sous la surveillance de personnel engagé par l'ASIVJ. Les élèves scolarisés sur d'autres sites sont transportés par bus jusqu'au site des Cytises. Les parents sont responsables de la prise en charge de leur enfant à la fin des devoirs surveillés.

Devoirs surveillés par jour	CHF 5.00
-----------------------------	----------

● **Inscription en ligne**

<https://asivj.monportail.ch>

La gestion des inscriptions, des absences de vos enfants, ainsi que l'alimentation de votre "compte" **à l'avance** vous appartient. Les parents inscrivent leur enfant pour toute l'année scolaire.

Après avoir créer votre accès et enregistré vos données, un identifiant vous sera adressé par mail afin de finaliser l'inscription de votre/vos enfant(s).

./.

Des frais administratifs annuels, couvrant une partie du logiciel, la carte d'accès, la gestion administrative seront facturés à la première utilisation, comme suit :

Par élève :

Inscription à une prestation	CHF 24.00
Inscription à deux prestations	CHF 30.00 (au lieu de CHF 36.00)

Un guide d'utilisation ainsi que les règlements sont disponibles sur le site eps.lavallee@vd.ch, onglet parascolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat ASIVJ au 021/564'01'01.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations.

Michel Beetschen
Président

Astrid Mignot
Secrétaire générale